

## Demande de proposition

**Date:** 3/9/2023

**Objet:** Installation de deux essais génétiques et de deux parcs à bois

**Numéro de référence:** P0018550

**Introduction:** TechnoServe est une organisation internationale à but non lucratif qui aide les gens à sortir de la pauvreté en exploitant le pouvoir du secteur privé. Présents dans près de 30 pays, nous travaillons avec des femmes et des hommes qui travaillent dur dans les pays en développement pour créer des fermes, des entreprises et des industries compétitives. En reliant les gens à l'information, au capital et aux marchés, nous avons aidé des millions de personnes à créer une prospérité durable pour leurs familles et leurs communautés.

**Exigences générales:** Les exigences pour le contrat prévu de TechnoServe sont énumérées ci-dessous. Un énoncé de travail plus détaillé est également joint.

Installation de deux essais génétiques et de deux parcs à bois à forte densité dans deux zones agroécologiques au profit du CRA Centre/INRAB  
( Veuillez consulter la fiche de spécifications ci dessous )

**Période d'exécution:** La période d'exécution de tout contrat résultant de cette sollicitation devrait se situer entre les dates de début et de fin indiquées ci-dessous.

**Date de début:** 4/24/2023

**Date de fin:** 9/30/2023

**Instructions relatives au contenu de la proposition:** En plus de répondre à l'Énoncé des travaux, toutes les propositions doivent:

- Décrire les qualifications, l'expérience et les capacités de l'entreprise ou du consultant à fournir le type de services demandés. Les curriculum vitae ou CV du consultant ou de tout membre clé du cabinet doivent être soumis en pièce jointe.

- Estimer le temps nécessaire pour accomplir toutes les exigences, avec des détails sur les dates de mise en œuvre des activités individuelles, comme indiqué dans l'énoncé des travaux.
- Contenir une ventilation détaillée des coûts avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés (et être présenté conformément à toute autre instruction incluse dans l'Énoncé des travaux). Les consultants doivent fournir leur taux de facturation journalier ou horaire, ou leur tarif fixe proposé pour les livrables demandés.
- Fournir au moins 3 références pour des contrats similaires avec une description des services fournis, la valeur du contrat et les périodes d'exécution du contrat.
- Incluez un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone pour faciliter la communication entre TechnoServe et l'entreprise ou le consultant soumissionnaire.
- Pour les propositions d'une entreprise, fournissez un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris :
  - le nom légal complet, la juridiction de constitution et l'adresse de l'entreprise.
  - Nom légal complet et pays de citoyenneté du président, du directeur général et/ou de tous les autres principaux dirigeants de la société.
  - Année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet une proposition conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.

Pour garantir leur prise en compte, tous les devis doivent être soumis dans la langue et la devise suivantes, et à la date d'échéance indiquée ci-dessous:

**Langue:** French

**Devise:** XOF

**Instructions de soumission:**

Toutes les propositions doivent être envoyées par e-mail à l'adresse ci-dessous avec votre proposition jointe dans un ou plusieurs fichiers ( PDF de préférence). Vous recevrez une confirmation automatique dès réception. N'ENVOYEZ PAS votre proposition par courrier électronique à un employé de TechnoServe ou ne remettez pas votre proposition en copie papier à un bureau de TechnoServe. **Le non-respect de ces instructions peut rendre votre proposition inadmissible.**

**Courriel:** buy+BJ+P0018550@tns.org

**Ordre des événements:**

Cet approvisionnement sera administré conformément aux dates suivantes (sujet à changement à la seule discrétion de TechnoServe):

<b>Date</b>	<b>Événement</b>
3/23/2023	Dernière date à laquelle les questions et l'avis d'intention de soumissionner seront acceptés. Les questions et les réponses

seront distribuées à toutes les parties intéressées connues, de sorte que les questions ne doivent pas divulguer d'informations confidentielles, et toutes les parties intéressées doivent soumettre un avis d'intention de soumissionner avant cette date limite pour s'assurer qu'elles reçoivent une copie de la réponse de TechnoServe aux questions.

Les questions et/ou l'avis d'intention de soumissionner doivent être envoyés par courriel à:

[bjprocurement@tns.org](mailto:bjprocurement@tns.org)

**3/24/2023** Date à laquelle les réponses aux questions seront distribuées à tous les soumissionnaires potentiels connus.

**3/31/2023** Date limite à laquelle les propositions seront acceptées par TechnoServe.

**Termes et conditions:**

- La demande de proposition n'est pas et ne doit pas être considérée comme une offre par TechnoServe.
- Toutes les réponses doivent être reçues au plus tard à la date indiquée sur la DP. Toutes les réponses tardives seront rejetées.
- Toutes les propositions non conformes seront rejetées.
- Toutes les propositions seront considérées comme des offres fermes. Votre proposition doit être valide pour acceptation pendant une période minimale de 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Toutes les récompenses seront soumises aux conditions contractuelles de TechnoServe et dépendent de la disponibilité du financement des donateurs.
- TechnoServe se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment, sans donner de raison, et n'assume aucune responsabilité envers les fournisseurs soumettant des propositions pour un tel rejet ou annulation de l'appel d'offres.
- TechnoServe se réserve le droit d'accepter tout ou partie de la proposition lors de l'attribution du bon de commande/contrat.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette DP sont proposées de bonne foi. Les éléments individuels peuvent être modifiés à tout moment et tous les enchérisseurs potentiels connus seront informés de tout changement.
- TechnoServe se réserve le droit d'exiger de tout soumissionnaire qu'il conclue un accord de non-divulgateion.
- Les soumissionnaires sont seuls tenus de payer tous les frais qui pourraient être encourus par le soumissionnaire ou par des tiers en rapport avec la préparation de la proposition.
- Toutes les propositions et les pièces justificatives deviendront la propriété de TechnoServe et seront traitées de manière confidentielle.

- Les soumissionnaires sont tenus d'identifier et de divulguer tout conflit d'intérêt réel ou potentiel.

**Critères de sélection:**

L'évaluation des propositions par TechnoServe sera basée sur les facteurs énoncés ci-dessous. À la seule discrétion de TechnoServe, les soumissionnaires peuvent être sélectionnés pour des questions de suivi ou pour fournir une présentation orale. TechnoServe se réserve le droit d'attribuer le contrat au soumissionnaire dont la proposition est jugée être dans le meilleur intérêt de TechnoServe. TechnoServe n'attribue pas de contrat à un soumissionnaire s'il y a indication d'un manque d'intégrité commerciale.

<b>Points</b>	<b>Critère</b>
20	Prix, incluant tous les frais de livraison, frais et taxes
30	Compréhension de la mission et méthodologie de travail
30	Profil du personnel dédié à la mission
20	Preuve d'exécution de travaux similaires

**L'énoncé des travaux ci-joint fait partie intégrante de cette demande de soumissions.**

## Termes de référence pour l'installation de deux essais génétiques dans deux zones agro écologiques du Bénin suivis de deux parcs à bois à forte densité

### Résumé:

**Objectif Général :** Installer deux essais génétiques dans deux zones agro-écologiques et deux parcs à bois à forte densité pour le développement de la filière anacarde et la diffusion des premières variétés de cajou au Bénin.

**Lieu :** Bétécoucou (Dassa) et Ina (Bembéréké)

**Période :** Avril à Septembre 2023

**Interaction:** Equipe de production/BéninCajù & Centre CRA/ INRAB

### **I. Présentation de TECHNOSERVE**

TechnoServe est un leader dans la mobilisation des ressources du secteur privé pour aider des personnes défavorisées à sortir de la pauvreté. TechnoServe est une organisation à but non lucratif opérant dans 29 pays, qui travaille avec des hommes et des femmes entrepreneurs dans le monde en développement pour créer des fermes, des entreprises et des industries compétitives. En reliant les gens à l'information, au capital et aux marchés, TechnoServe a aidé des millions de personnes à créer une prospérité durable pour leurs familles et leurs communautés. Avec près de 50 ans de résultats prouvés, TechnoServe croit au pouvoir de l'entreprise privée à transformer des vies.

### **II. Contexte et Justification de la mission**

Le gouvernement du Bénin s'est engagé à rendre la filière anacarde plus compétitive sur le marché international. Dans cette vision, le gouvernement envisage de doubler la production de noix de cajou dans le pays. Il existe trois types de matériel végétal amélioré dans l'industrie de cajou. Il s'agit de semences clonales, de semences polyclonales et de plantes greffées ou écussonnées. Ces trois types de matériel de plantation sont obtenus à partir de variétés de cajou ou d'arbres mères élités sélectionnés.

Le Bénin n'a pas encore développé ses propres variétés de cajou, mais a de nombreux arbres mères sélectionnés avec le soutien financier de BeninCajù/TechnoServe. Parmi ces arbres mères, 23 arbres mères élités ont été obtenus après avoir passé l'empreinte ADN pour vérifier leur variabilité génétique. Ce sont ceux-ci qui ont été utilisés pour installer des vergers à semences polyclonales et pour installer des essais génétiques de cajou et des parcs à bois. Les semences polyclonales seront la principale source de matériel végétal au Bénin.

Il est alors nécessaire d'installer des essais génétiques dans deux zones agro écologiques du Bénin en utilisant les 23 arbres mères élités pour voir si leur performance est génétiquement ou environnementalement influencée. Les variétés qui se comportent bien dans les deux environnements seront commercialisées en tant que nouvelles variétés de cajou après avoir passé les tests finaux à savoir : Test d'uniformité et de stabilité de la distinction (DHS).

Selon les directives de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), l'examen DHS et l'évaluation des producteurs sont obligatoires pour qu'une variété soit enregistrée.

Cependant, les essais génétiques et les parcs à bois restent à mettre en place au Bénin. Ce sont les

principales raisons qui ont permis d'initier cette activité car il ne sera pas possible de développer des variétés de cajou au Bénin sans leur installation.

Dans le cadre du plan de travail 2023, la mise en place des deux essais génétiques d'anacarde et de deux parcs à bois à forte densité nécessitera la préparation des terrains, la collecte des greffons des 23 génotypes, la production de plants greffés et la mise en place des essais. Ces termes de référence sont élaborés pour présenter de façon explicite les étapes de mise en œuvre du projet.

### III. Objectifs

#### → Objectif général:

L'objectif principal de cette activité est d'établir deux essais génétiques dans deux zones agro-écologiques et deux parcs à bois à forte densité pour permettre le développement de la filière de cajou et la diffusion des premières variétés de cajou au Bénin.

#### → Objectifs spécifiques:

- Préparer deux sites (4 ha chacun) pour la mise en place des essais génétiques, et deux sites (1 ha chacun) pour la mise en place des parcs à bois à forte densité - *Défrichage, dessouchage, labour, hersage, trouaison et mise en terre*
- Collecter 15 000 greffons sur les 23 arbres mères élités situés dans différentes zones de culture de l'anacardier au Bénin (*deux tours*).
- Produire 15 000 plants greffés à partir des greffons collectés sur les 23 arbres mères élités.
- Installer deux essais génétiques, et deux parcs à bois à forte densité à Bétécoucou et à l'Ina - Aménagement du champ, mise en terre, entretien, irrigation.

### IV. Résultats attendus

Après la mise en œuvre de ces activités, les résultats suivants sont attendus:

- Deux sites (4 ha chacun) sont préparés pour la mise en place des essais génétiques et du parc à bois à bois (*Défrichage, dessouchage, labour*)
- Quinze mille (15) greffons sont collectés sur les 23 arbres mères élités situés dans différentes zones de culture de cajou au Bénin (*Deux tours*)
- Quinze mille (15) plants greffés sont produits à partir des greffons collectés sur les 23 arbres mères élités
- Deux essais génétiques et deux parcs à bois à forte densité sont établis à Bétécoucou et à l'Ina (*Aménagement des sites, mise en place*)

### V. Méthodologie

La composante Production du projet BeninCajù en collaboration avec le CRA Centre/ INRAB prendra le lead dans la réalisation de cette activité. La mise en œuvre de cette activité nécessitera la prestation de services externes pour entreprendre des opérations de défrichage, le dessouchage, labour, la production de plants greffés à partir des greffons issus des 23 arbres mères, préparation du sol (piquetage, trouaison), l'installation des sites proprement dits et toutes autres opérations d'entretien nécessaires pour la croissance des plants.

Des appuis techniques seront fournis par l'équipe technique de production de BeninCajù et le suivi technique qualité sera assuré par les chercheurs du Centre CRA. De surcroît, les opérations de collecte des greffons sur les 23 génotypes de cajou dans le champ des producteurs sera pris en charge par le CRA Centre. Des visites de suivi mensuel et des conseils techniques seront

organisés pour évaluer l'état d'avancement des activités sur le terrain.

Le tableau ci-dessous résume les spécifications relatives à l'activité.

N°	Désignation	Unité	Quantité
<b>1</b>	<b>Production de plants greffés</b>		
1.1	Production de plants greffés : 4 ha x 2 sites (Essais génétiques) + 1 ha x 2 sites (Parcs à bois à forte densité)	Plants	15 000
<b>2</b>	<b>Préparation des sites et plantation</b>		
2.1	Déssouchage à la machine : 2 ha (Site à Ina)	Ha	2
2.2	Labour : 4 ha x 2 (Essais génétiques) + 1 ha x 2 (Parcs à bois à forte densité)	Ha	10
2.3	Matière organique pour fertilisation : 5 kg x 15 000 plants	kg	15 000
2.4	Préparation du sol : piquetage, trouaison, mise en terre	Ha	10
2.5	Plantation : 4 ha x 2 sites ( <i>Essais génétiques</i> ) + 1 ha x 2 sites ( <i>Parcs à bois à forte densité</i> )	Ha	10

### Remarques:

- Les essais génétiques seront implantés sur deux sites avec un écartement de 12m x 12m : Bétécoucou (4 ha) et Ina (4 ha)
- Les parcs à bois à forte densité seront implantés sur deux sites avec un écartement de 1m x 1,5m : Bétécoucou (01 ha) et Ina (01 ha)
- Seuls 2 hectares de terrain seront dessouchés à Ina, le reste a été déjà entrepris.
- Un nombre estimé de 15 000 plants greffés sera produit y compris la marge des pertes
- La mise en terre des plants nécessitera l'usage de matières organiques
- Les deux essais génétiques et les deux parcs à bois à forte densité seront installés sur deux sites (**Bétécoucou**-Dassa et **Ina**-Bembèrèkè) de la recherche situé dans des zones agro écologiques différentes
- Les essais génétiques seront réalisés avec un écartement de **12m x 12m** : Bétécoucou (**4 ha**) et Ina (**4 ha**)
- Les parcs à bois à forte densité seront installés avec un écartement de **1m x 1,5m** : Bétécoucou (**01 ha**) et Ina (**01 ha**)
- La mise en terre des plants pour les essais et les parcs à bois nécessitera l'usage de matières organiques
- Seuls **02 hectares** de terre seront dessouchés à Ina, le reste a été déjà entrepris.
- Un nombre estimé de **15 000 plants greffés** sera produit y compris la marge des pertes
- Les greffons à utiliser pour la production des plants seront collectés par le CRA Centre et seront ensuite mis à la disposition du prestataire
- Les deux essais génétiques et les deux parcs à bois à forte densité seront installés sur deux sites (**Bétécoucou**-Dassa et **Ina**-Bembèrèkè) de la recherche situé dans des zones agro écologiques différentes
- Les itinéraires et les dispositifs techniques qui seront utilisés pour l'installation des essais et parcs à bois seront fournis par le CRA Centre en collaboration avec l'équipe technique de Production de BeninCajù

- Les plants greffés restants après les activités seront mis à la disposition du CRA Centre pour d'autres initiatives.
- La main d'œuvre à utiliser doit avoir des expériences antérieures avec le CRA Centre pour assurer la qualité et le suivi des travaux.

## **VI. Profil du prestataire**

Les candidats éligibles à soumissionner à la présente candidature auront le profil suivant:

- Être une entreprise organisée, reconnue par l'état et disposant de toutes les pièces d'une entreprise légale au Bénin et être en règle vis-à-vis des fiscalités
- Avoir des diplômes de base dans le domaine agricole, plus précisément dans le domaine de gestion des ressources naturelles (DEAT, Licence ou Master)
- Être un pépiniériste agrégateur compétent reconnu pour la production des plants greffés d'anacardier certifiés par l'Etat avec un minimum de trois (03) ans d'expérience professionnelle
- Avoir un minimum de deux ans d'expérience de travail en matière d'installation et gestion des plantations d'anacardiers avec la recherche (CRA Centre/INRAB): parc à bois, verger à semences polyclonales, germoplasme, etc.
- Être proactif, prêt à collaborer, transparent dans l'exécution des activités et respectueux des délais et orienté sur les résultats
- Être de préférence localisé dans les collines pour faciliter le suivi des activités par le CRA Centre;